

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 20 novembre 2023

Délibération n° CP-2023-2774

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Relations internationales - Coopération entre la Métropole de Lyon et Porto-Novo - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Centre culturel Ouadada Bénin pour le projet Éclosions urbaines - Convention de partenariat entre le centre culturel Ouadada Bénin, la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP) et la Métropole

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

Rapporteur : Madame Hélène Duvivier Dromain

Président : Madame Béatrice Vessiller

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 3 novembre 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Fatiha Benahmed

Présents : Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira), M. Cochet (pouvoir à Mme Nachury), M. Pelaez (pouvoir à M. Geourjon).

Commission permanente du 20 novembre 2023**Délibération n° CP-2023-2774**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Relations internationales - Coopération entre la Métropole de Lyon et Porto-Novo - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Centre culturel Ouadada Bénin pour le projet Éclosions urbaines - Convention de partenariat entre le centre culturel Ouadada Bénin, la Communauté d'agglomération de Cergy Pontoise (CACP) et la Métropole

Service : Délégation Développement responsable - Direction Valorisation territoriale et relations internationales

La Commission permanente,

Vu le rapport du 31 octobre 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

La Métropole est engagée, depuis 1999, dans un partenariat de coopération avec la Ville de Porto-Novo, capitale du Bénin, basé essentiellement sur de l'assistance technique dans les domaines des services urbains. Avec la mise en place de la décentralisation au Bénin, en 2003, ce partenariat de coopération a pris une nouvelle dimension. Il participe au renforcement des compétences de l'administration communale sous la forme d'échanges et de partage de savoir-faire sur des sujets de gestion urbaine. En 20 ans, plusieurs programmes de coopération ont été signés, ouverts à des thématiques de la gestion urbaine et du patrimoine.

En 2015, suite à l'organisation d'ateliers d'urbanisme à Porto-Novo, la Métropole et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ont décidé de soutenir financièrement un programme de protection et valorisation d'un quartier de la ville situé en zone humide sensible, à proximité de la lagune. Ce programme, projet Porto-Novo Ville verte, a reçu un financement de 10 M€ et s'achèvera en décembre 2023 avec l'aménagement d'une promenade urbaine le long de la lagune. La Métropole est intervenue en assistance à la maîtrise d'ouvrage, notamment sur des missions de suivi des dossiers d'appel d'offres, des études et des missions techniques à Lyon ou à Porto-Novo.

Parallèlement au projet Porto-Novo Ville verte, un programme de réhabilitation de l'espace public a été lancé sous la conduite du Centre culturel Ouadada de Porto-Novo, sous la forme d'un festival atelier Éclosions urbaines, permettant à des citoyens et à des artistes d'intervenir sur l'aménagement de places urbaines traditionnelles. Ces programmes participent plus globalement à l'ambition de l'État béninois et des autorités locales de faire de la capitale du Bénin une destination touristique à découvrir.

Cette coopération se réalise avec la CACP, autre collectivité française partenaire de Porto-Novo, sur des sujets complémentaires et en coordination avec les actions de la Métropole.

II - Le projet Éclosions urbaines

La Métropole est, depuis plusieurs années, partenaire du centre culturel Ouadada Bénin qui accompagne les projets culturels développés dans le cadre de la coopération décentralisée entre les acteurs des deux territoires.

Acteur reconnu au Bénin et à Porto-Novo, le centre culturel Ouadada Bénin a pour principales missions de :

- soutenir la création artistique sous toutes ses formes (concert, exposition, conférence, production de films documentaires),
- développer une offre de tourisme culturel et solidaire,
- proposer une expertise dans le domaine de la culture et du développement.

En 2021, la Métropole s'était associée à la réalisation de la 6^{ème} édition du festival Éclosions urbaines en approuvant, par délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0440 du 26 avril 2021, un soutien financier de 30 000 € au centre culturel Ouadada Bénin pour la réhabilitation de la place Vodùn Gbêloko Honto, inaugurée en janvier 2022 en présence des représentants de la Métropole par).

En janvier 2023, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères lançait un appel à projets à destination des collectivités territoriales françaises, sur la thématique Patrimoine et coopération décentralisée. La CACP et la Métropole ont déposé un projet commun pour soutenir, sur une période de trois ans, le projet Éclosions urbaines de Porto-Novo.

Ce projet vise à restaurer et à valoriser le patrimoine urbain et naturel remarquable que constitue le réseau des places traditionnelles Vodùn du centre historique de Porto-Novo et à l'inscrire comme une composante essentielle du projet de développement urbain durable de la capitale du Bénin.

Il se situe à la croisée de la valorisation du patrimoine, de l'art public, du design urbain, de l'économie et de l'urbanisme de proximité. Son objectif est de réhabiliter et de renforcer l'identité et la visibilité urbaine du réseau des places traditionnelles en impliquant, grâce à une démarche participative, collectivités familiales, dignitaires religieux, habitants, commerçants, artisans, artistes, historiens et archéologues pour la restauration et la valorisation des sites.

Concrètement, ce projet, prévu sur la période 2023-2025, vise à procéder à la réhabilitation et à la végétalisation de trois places, Dangbé Klounon, Hassou Comé et Dégué Comé (une par an) de la ville de Porto-Novo. À partir d'une méthodologie d'intervention éprouvée grâce à la réhabilitation d'une dizaine de places, le centre culturel Ouadada Bénin, maître d'œuvre de cette opération, proposera une intervention urbaine s'appuyant sur l'histoire des communautés et des divinités du site et sur la mobilisation d'artistes et artisans de la ville de Porto-Novo.

1° - Le partenariat centre culturel Ouadada Bénin - Métropole - CACP

Dans le cadre de son partenariat de coopération avec la Ville de Porto-Novo, la Métropole s'inscrit dans ce projet de valorisation patrimoniale et de développement touristique, en collaboration avec la CACP qui aura pour objectif d'organiser et de préparer la rénovation de trois places publiques, selon une méthode inclusive et un processus structuré en plusieurs phases. Ce projet doit se dérouler d'août 2023 à décembre 2025.

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, par courrier du 13 avril 2023, a informé les différents partenaires de son soutien financier à hauteur de 546 000 €, soit un cofinancement de 60 % du montant total du projet.

Une convention de partenariat triennale est donc proposée. Elle a pour objet de définir les modalités de partenariat d'une durée prévisionnelle de trois ans entre le centre culturel Ouadada Bénin, la Métropole et la CACP concernant la réalisation du projet Éclosions urbaines, un festival atelier de réhabilitation des places traditionnelles Vodùn du centre historique de Porto-Novo pour le développement d'un tourisme intégré et responsable.

Ce projet est créé à l'initiative du centre culturel Ouadada Bénin et est soutenu par la Ville de Porto-Novo, la CACP et la Métropole.

2° - Budget triennal du projet Éclosions urbaines 2023-2025

Le budget prévisionnel total du projet Éclosions urbaines, pour la période 2023-2025, s'élève à 896 840 €, répartis comme suit :

Dépenses (en €)	Centre culturel Ouadada Bénin	CACP	Métropole	Ville de Porto-Novo	Total dépenses
aménagement place Dangbé Klounon	105 000	-	-	-	105 000
aménagement place Dégué Comé	217 500	4 500	4 500	-	226 500
aménagement place Hassou Comé	122 500	4 500	4 500	-	131 500
formation connaissances patrimoine des places	41 880	2 860	9 540	6 000	60 280
implication des habitants au projet	20 000	-	-	-	20 000
volet La place de l'artiste dans la ville - volets 1 et 2	15 180	33 100	14 170	-	62 450
conférence Bénin tradition et modernité	12 660	22 800	5 160	-	40 620
achat de matériels (ordinateurs, végétaux)	8 430	-	-	-	8 430
signalétique des trois places	-	-	-	13 000	13 000
site internet pour visites virtuelles	30 000	-	-	-	30 000
livre et plaquette	30 000	-	-	6 000	36 000
coordination du projet	-	35 600	35 500	-	71 100
suivi et évaluation du projet	-	18 330	18 330	-	36 660
divers frais et imprévus	-	27 650	27 650	-	55 300
Total	603 150	149 340	119 350	25 000	896 840

Recettes (en €)	Centre culturel Ouadada Bénin	CACP	Métropole	Ville de Porto-Novo
subventions ministère de l'Europe et des affaires étrangères	400 800	69 350	57 650	18 200
subvention Métropole	90 000	-	-	-
subvention CACP	90 000	-	-	-
fonds propres	22 350	79 990	61 700	6 800
<i>Sous-total par collectivité</i>	<i>603 150</i>	<i>149 340</i>	<i>119 350</i>	<i>25 000</i>
Total du projet				896 840

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
aménagement place Dangbé Klounon	105 000	CACP	156 740
aménagement place Dégué Comé	226 500	Métropole	163 100
aménagement place Hassou Comé	131 500	Ville de Porto-Novo	16 000
formation connaissances patrimoine des places	60 280	Centre culturel Ouadada Bénin	15 000
implication des habitants au projet	20 000	ministère de l'Europe et des affaires étrangères	546 000
volet La place de l'artiste dans la ville - volets 1 et 2	62 450		
conférence Bénin tradition et modernité	40 620		

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achat de matériels (ordinateurs, végétaux)	8 430		
signalétique des trois places	13 000		
site internet pour visites virtuelles	30 000		
livre et plaquette	36 000		
coordination du projet	71 100		
suivi et évaluation du projet	36 660		
divers frais et imprévus	55 300		
Total dépenses	896 840	Total recettes	896 840

La CACP, cheffe de file du projet, est l'attributaire de la subvention du ministère de l'Europe et des affaires étrangères pour un montant de 546 000 €. La part de subvention revenant à la Métropole est de 57 650 € et elle se répartit comme suit :

- 9 350 € en 2023,
- 20 400 € en 2024,
- 27 900 € en 2025.

3° - Programme d'action et plan de financement pour l'année 2023

Le plan d'actions relatif au projet Éclosions urbaines pour l'année 2023 est le suivant :

- organisation d'un atelier de réhabilitation des places traditionnelles Dangbé Klounon, à Porto-Novo durant la période 2023-2024,
- formation de guides touristiques autour d'un circuit urbain sur les places traditionnelles Vodùn,
- réalisation d'un chantier école sur la gestion et l'entretien des arbres à Porto-Novo,
- montage d'expositions artistiques sur les places traditionnelles réhabilitées, au centre culturel Ouadada Bénin et au Jardin des plantes et de la nature,
- organisation d'ateliers de sculpture et de peinture dans l'espace public pour faire mieux connaître le travail des artistes plasticiens porto-noviens, invités à créer hors les murs de leur atelier,
- organisation de projection ou d'événements culturels pour tous ainsi que des animations à l'attention du jeune public.

Le budget prévisionnel du programme d'action pour l'année 2023 s'établit comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
réhabilitation place Dangbé Klounon	105 000	CACP	40 000
formation des guides	4 110	Métropole	39 350
communication	2 050	ministère de l'Europe et des affaires étrangères	74 450
coordination	23 220		
gestion courante (imprévus et frais administratifs)	19 420		
Total charges prévisionnelles	153 800	Total produits prévisionnels	153 800

Il est donc proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de fonctionnement de 39 350 € au profit de l'association centre culturel de Ouadada Bénin, dans le cadre du projet Éclosions urbaines pour l'année 2023 - phase 1 du projet, qui sera consacré à la réhabilitation de la place Dangbé Klounon.

Dans le cadre de son programme de coopération triennale (2022/2024), la Métropole mettra à dispositions des moyens humains pour, à la fois, accueillir une mission technique à Lyon et en réaliser une autre à Porto-Novo en 2024 et assurer l'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre de ce programme. La contribution valorisée de ces moyens humains mis à disposition est estimée à 13 610 € en 2023.

Pour les années 2024 et 2025, l'attribution de subventions d'un montant équivalent sera soumise au Conseil, sous réserve de l'inscription des crédits au budget annuel de la collectivité et sur présentation par l'association d'un compte-rendu d'activité de l'année écoulée et de son programme prévisionnel d'actions pour l'année à venir ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 39 350 € pour l'année 2023 au profit de l'association Centre culturel de Ouadada Bénin dans le cadre de son projet Éclosions urbaines,

b) - la convention triennale pour la période 2023-2025 à passer entre la Métropole, la CACP et l'association Centre culturel de Ouadada Bénin définissant, notamment, le rôle et les répartitions budgétaires pour les trois ans,

c) - la convention à passer entre la Métropole et l'association Centre culturel Ouadada Bénin pour le projet Éclosions urbaines définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer lesdites conventions et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **La dépense** de fonctionnement en résultant, soit 39 350 €, sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

4° - **La recette** de fonctionnement en résultant, soit 57 650 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2023 et suivants - chapitre 74 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 21 novembre 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20231120-313507-DE-1-1 Date de télétransmission : 21 novembre 2023 Date de réception préfecture : 21 novembre 2023
